


Le Café de la Gare au Lieu et autres bouchons de ce village

En consultant le Manuel du Voyageur de 1857, on découvre qu'il y a au Lieu en ce temps-là un dénommé Samuel Dépraz, aubergiste à l'hôtel de l'Union, aussi amodieur de montagnes.

C'est notre seule indication pour ce logis.

Une entête de 1878 nous révèle l'Hôtel du Nord, au Lieu, tenu par Veuve Charles-Henri Rochat, propriétaire. Nous ignorons la situation de cet établissement. Nous savons par contre que le même Charles-Henri Rochat, auparavant, de 1863 à 1870 au moins, tenait l'Hôtel de Ville au Lieu.



HOTEL DU NORD
tenu par
Veuve CH. H. ROCHAT
PROPRIETAIRE.

M. Doit

Le Lieu, le 8 Juin 1878

	<p>Messieurs de Genève & Messieurs Vous êtes très surpris d'apprendre qu'il y avait un rapport contre moi par M. Humbert.</p> <p>Messieurs je puis vous assurer que je ne suis pas du tout en aucun rapport avec mon établissement et toujours fermé plutôt que tout autre et régulièrement et je tiens la police plus si cher que quel on voudrait le faire par pour conséquent ce rapport est absolument faux et mérite d'être mis de côté.</p> <p>En vous prie de m'en excuser.</p> <p>Veuillez agréer Messieurs l'assurance de ma parfaite considération</p> <p style="text-align: right;">Veuve Ch. H. Rochat</p>
--	---

L'Indicateur Vaudois de 1905 nous offre de découvrir Lugrin Louis, tenancier du Café de la Gare. Deux entêtes nous offre de le découvrir, l'une précisément en 1905, et l'autre en 1907. Le même Louis Lugrin est tenancier de l'Hôtel de Ville du Lieu en 1910. Puis il réapparaît au Café de la Gare en 1915, établissement qui disparaît définitivement quelques années après, et ainsi non cité déjà en 1920. Il n'y aura plus désormais d'autre bouchon au Lieu même que l'Hôtel de Ville.

CAFÉ RESTAURANT de la GARE

Louis LUGRIN

propriétaire

LIEU

(Vallée de Joux)

Chevaux et Voitures à disposition

Repas de Noces et de Sociétés



Lieu, le 5^e Mars 1905

Submission

Je soussigné déclare soumission
 mes pour fourniture et pose d'une
 plancher à la Salle du Conseil
 Communal aux prix suivants.

		<u>F.C</u>
1	Plancher en lames ordinaires le m ²	2.50
2	id en lames 2 ^{me} choix choisies	2.90
3	id " " 1 ^{er} " menuiserie	3 80

L. Lugrin

ce et go à m² sans nœuds noirs.
 lames de 12 cm Louis de qualité avec retour
 de 20 cm comme garantie pendant le mois
 depuis la reconnaissance

L. Lugrin

Café Restaurant de la Gare

LOUIS LUGRIN

propriétaire

Chevaux & Voitures
à disposition

Le Lieu, le 19 novembre 1907
(Vallée de Joux)

M. Hamon Du Lieu Doit

IMP. A. ZACHMANN, TRANELAN

34 ^m 60 couverture	} 123 =
à 3.40	
avec 5 ^m 40 faitage à 1 f	

Approuvé par 122 f

Henri Meule



Superbe photo d'un groupe de fillettes placées peu après l'entrée du village du Lieu. C'est le cas de dire qu'elles posent pour la postérité. A gauche le Café de la Gare, seule photo de l'établissement dont nous disposons, et à droite les premiers éléments de l'usine Marcel Dépraz, future entreprise Dubois & Dépraz SA.

Il nous faut revenir ici sur ces divers cafés du village du Lieu qui se montrent réticent à se montrer, même après bientôt un siècle et demi. Revenons à nos listages.

On découvre Jules Guignard tenancier d'une pinte. Il paie 160.- d'impôt sur les boissons et de patente, ce qui prouve que son établissement, par rapport par exemple à celui de la Fontaine aux Allemands, est important.

Ce Jules Guignard, avec sa pinte, apparaît encore en 1868. Il paie cette fois-ci un peu moins, soit 150.-, chiffre bientôt ramené à 135.- vu les erreurs commises par le boursier de la commune du Lieu.

Cette pinte n'existe plus lors d'un listage des patentes A et B de 1888.

En 1866, il faut aussi tenir compte du cabaret L'Union. Dépraz Samuel paie 148.- d'impôt sur les boissons et la patente.

Pour le même débit, Dépraz Louis de Samuel, fils probable du ci-dessus, pour le Café de l'Union au Lieu, paie 190.- + 25.- pour la patente, chiffre ramené ultérieurement à 155.-

Le Café de l'Union existe toujours au Lieu en 1888. Alors Dépraz Charles-Louis débourse 120.- pour l'impôt sur les patentes.

Pour l'heure nous n'en savons pas plus.